



Institut National de la Recherche Agronomique
Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

**Fourniture d'un appareil à électrophorèse en champs pulsés
(PFGE) et d'une cuve d'électrophorèse horizontale**

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : OBJET	3
ARTICLE 2 : DOMAINES D'APPLICATION.....	3
ARTICLE 3 : CARACTERISTIQUES DU MATERIEL :	3
ARTICLE 4 : SUIVI DU MATERIEL EN SERVICE.....	4
ARTICLE 5 : FORMATION	4
ARTICLE 6 : DOCUMENTATION A FOURNIR	5
ARTICLE 7 : CRITERES DE SELECTION.....	5

ARTICLE 1 : OBJET

Le présent marché a pour objet :

Lot 1 : la fourniture d'un dispositif à électrophorèse en champs pulsés

Lot 2 : la fourniture d'une cuve d'électrophorèse horizontale

ARTICLE 2 : DOMAINES D'APPLICATION

Lot 1 :

Un dispositif à électrophorèse en champs pulsés permettant la séparation des grands fragments d'ADN génomique bactériens dont les tailles sont d'environ 40kb.

Lot 2 :

Une cuve d'électrophorèse horizontale permettant la séparation analytique de toute une variété d'échantillons d'ADN de moins de 20 kb (notamment de produits PCR, de mini-préparations d'ADN, de vecteurs plasmidiques et de fragments de restriction).

ARTICLE 3 : CARACTERISTIQUES DU MATERIEL :

Lot 1 :

Le dispositif devra répondre aux exigences suivantes:

- séparation de grands fragments d'ADN non dégradés dont les tailles sont d'environ 40kb en vue de préparation de banques métagénomiques. La résolution à cette taille sera un critère déterminant.
- couplage à un système de régulation de la température autonome par circulation en continu du tampon
- orientation fixe de l'angle des champs à 120° et programmation de deux conditions de migrations consécutives
- maintien d'un champ électrique homogène et compensation de la conductivité des tampons d'électrophorèse

L'équipement comprendra :

- un générateur et une pompe permettant le refroidissement du système
- une cuve pour la migration de gels d'environ 14 cm de large.
- un dispositif pour le coulage de gels d'environ 14 cm de large.
- des moules pour le coulage des échantillons d'ADN
- 3 peignes pour gels d'environ 14 cm de large : 1 peigne d'au moins 30 puits, un peigne de 10 puits, et 1 peigne de 2 à 4 puits avec 1 ou 2 puits très larges permettant le dépôt d'une grande quantité d'échantillon.

En option : Mentionner si l'équipement proposé est compatible avec le coulage et/ou la migration de gels d'environ 20 cm de large, et préciser les tarifs des composants supplémentaires à prévoir pour travailler avec des gels de cette dimension.

Préciser les tarifs des moules pour le coulage des échantillons d'ADN, de l'agarose à basse température de fusion et d'un marqueur de poids moléculaire permettant l'analyse des fragments d'ADN de taille 20kb-3Mb. Les tarifs devront être applicables pour une période de 12 mois à compter de la notification du marché.

Lot 2 :

Le dispositif devra répondre aux exigences suivantes:

- Système de migration horizontal pour gels d'environ 15 cm de large et d'environ 10 et 15 cm de long
- Capacité: au moins 40 échantillons
- Les électrodes devront être facilement remplaçables

L'équipement comprendra :

- Une cuve d'électrophorèse pour gels d'environ 15 cm de large et compatible avec différentes longueurs de gels (de l'ordre de 10 et 15 cm)
- Au moins 1 support de gels d'environ 10 cm de long et 1 support de gels d'environ 15 cm de long transparents aux UV
- Au moins 3 peignes de 20 puits compatibles avec le dépôt à l'aide de pipettes multicanaux
- Un système de coulage de gel extérieur permettant de couler des gels d'environ 15 cm de large et de longueurs variables (au choix de l'utilisateur)

ARTICLE 4 : SUIVI DU MATERIEL EN SERVICE

La garantie proposée sera d'au moins 1 an. Elle inclura la livraison sur site, l'installation et la mise en service.

ARTICLE 5 : FORMATION

Lot 1 :

- Documentation technique complète de préférence en version électronique.
- Formation à l'usage de l'appareil

ARTICLE 6 : DOCUMENTATION A FOURNIR

Lot 1 :

Le matériel fourni devra être accompagné :

D'une documentation technique en version française de préférence, comprenant :

- i) les spécificités techniques des divers éléments du système,
- ii) les instructions d'installation et de configuration,
- iii) un manuel d'utilisation, d'entretien et d'interprétations des erreurs.

ARTICLE 7 : CRITERES DE SELECTION

L'offre, **pour chaque lot**, sera jugée sur les critères suivants :

1. La qualité du matériel proposé et sa correspondance avec les performances spécifiées et les caractéristiques décrites dans les articles 3 et 4. Il sera demandé d'organiser une démonstration du matériel.
2. La robustesse et la fiabilité du matériel.
3. Le SAV proposé et les délais de livraison.
4. Le prix des appareils.

LU ET ACCEPTE

A _____, le

LE TITULAIRE,

Pour l'INRA :

(date, cachet commercial,
signature, nom et qualité du
signataire en toutes lettres)